

CR des CHSCTD des 7 et 14 mai

Les réponses (ou non réponses surtout) du DASEN à notre déclaration intersyndicale puis à nos questions...

Effectivement le DASEN a reconnu des « *délais contraints* » et une « *atteinte relative aux dimensions sociales, sur certains secteurs et notamment en Education Prioritaire avec un chiffre très peu élevé des retours comme hors EP...* » pour « *amorcer un retour progressif des élèves, avec des niveaux de base GS, CP et CM2 plus d'autres niveaux « là où c'est possible avec des effectifs en dessous de 15..... » « avec la continuité de l'accueil des enfants de personnels prioritaires. »*. « *dans une période complexe, et bla bla bla, ..*

Bref, on ne revient sur rien et on y va tous à partir du 12 !!

En vrac et dans le désordre, les **réponses du DASEN** à nos questions **en italique** entre le 7 et le 14 mai

1. **A propos de la distribution et du port du masques :** « *elle serait assurée dans chaque circonscription et chaque école jusqu'à ce soir jeudi 7 mai* ». On sait déjà que ça n'a pas été le cas puisque, informations, fiables à 100%, prises, dans la **circonscription de St Pryvé St Mesmin notamment, ils n'ont été livrés que ce jeudi 14 mai après midi....Le DASEN jugeant cette information » infondée, erronée...mais qu'il allait se renseigner** ». Depuis mardi 12, les écoles de cette circonscription fonctionnent donc soit avec un stock restant des « pôles d'accueil » pendant le confinement soit avec l'aide des mairies qui ont pu et bien voulu fournir parmi leur stock restant... **Concernant le port du masque, la FSU a appris au DASEN qu'un nouveau protocole était paru ce 12 mai qui rendait « ...le port du masque obligatoire en présence d'élèves... »**
2. **A propos du protocole :** « *Localement les directeurs avec les municipalités ont examiné et mis en place le protocole...* » **alors qu'ils devaient remonter un « protocole » ultra minimaliste en à peine 3 jours afin de « forcer la rentrée au 12 mai »....**
3. **Concernant les Conseils d'école que le SNUipp-FSU demandait à réunir avant la reprise** afin de ne pas laisser seules les directions décider avec les municipalités d'une ouverture ou non : « *Ils seront invités à se réunir la semaine après la reprise...* » (du 18 au 25 mai donc ? enfin le lundi 18 ou mardi 19... « *afin de valider l'avenant au règlement intérieur..* » il faut lire dans ces propos « avec les modifications d'horaires, d'entrées, de sorties, selon les groupes de niveaux..qu'implique le protocole.
4. **Concernant les personnels dits « prioritaires » pour accueil de leurs enfants : le 7 mai le DASEN nous disait** « *les enfants d'enseignants sont prioritaires si pas d'autres solution de garde, prioritaires dans leur école ou souplesse si capacité dans l'école de l'enseignant..* ». **Le 14 mai, n'ayant pas encore connaissance des consignes de la DGRH (Direction Générale des Ressources Humaines) du Ministère du 7 mai pourtant (ci-dessous), il ne précisait rien de plus... Un membre précisant : qu'il y avait une communication à faire aux enseignants et familles car certaines mairies refusaient de prendre ces enfants...**

Par ailleurs, à ce stade et au moins jusqu'au 1^{er} juin, les personnels ne disposant pas de solution d'accueil pour leurs propres enfants de moins de seize ans, doivent privilégier le travail à distance (télétravail, continuité pédagogique...). S'agissant des personnels enseignants, ils seront prioritaires pour l'accès aux crèches ainsi que pour l'accueil de leur(s) enfant(s) à l'école. Si le travail à distance n'est pas possible, les personnels bénéficieront d'une autorisation spéciale d'absence.
5. **Concernant les ASA et autorisation en télétravail : le 14 mai, heureusement que le rectorat dès le 11 mai au soir diffuse les informations qui n'étaient pas encore passées auprès des circonscriptions et des collègues...**
6. **A propos d'éventuels brassages entre groupe classe et enfants de personnels prioritaires d'autres classes** qui existent dans de nombreux endroits, alors qu'un des 5 principes généraux du protocole indique qu'il faut « limiter les brassages d'élèves » cela n'a pas paru poser de

problèmes au **DASEN répondant sans répondre que** « les brassages concernaient les croisements dans les couloirs, les récréations... » bizarre interprétation du protocole et phénomènes difficilement évitables qui situe le niveau de compréhension de nos difficultés par notre DASEN....

7. **Concernant la formation des personnels, un autre des 5 principes généraux du protocole, le 7 mai le DASEN nous indiquait** « mettre en place sur le site de la DSDEN dès ce soir : un parcours magistère qui serait envoyé aux IEN et aux enseignants **ce soir ou demain** et transmission aux écoles » **Et on se forme le 8 mai ou 9 ou 10 ou 11 pendant notre journée de pré rentrée et qu'on organise l'école ????** « oui c'est ça..... » a répondu le DASEN . La FSU : « **donc vous dites en fait que lundi on sera capables seulement de dire si ce protocole est réalisable ou non ?.. pas de réponse** »
Bien évidemment il n'arriva que dimanche 10 mai au soir par le biais d'une lettre d'information. Et s'il apporte de nombreux outils pertinents pour aborder de nombreux sujets, de nombreuses situations avec les élèves autour de cette pandémie, ce retour en classe concernant les gestes à adopter et les activités à pratiquer, en revanche sommes-nous formés avec ça ?
8. **Concernant le « plan de reprise départemental »** qui aurait dû permettre de donner le cadre à tous les enseignants, tous les IEN indécis sur les niveaux à accueillir en priorité et variable d'une circonscription à l'autre: **il « devait être communiqué aujourd'hui 7 mai et sur le site de l'IA...dans la ligne de la circulaire... avec différents éléments incontournables et des déclinaisons... »** incompréhensible, bafouillant. Et pour cause ce document était accessible ici : https://www.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/ia45/Actualites/covid19/retour/plan_de_reprise_premier_degré.JPG **dimanche soir 10 mai avec la lettre d'info mais demeurait illisible et jamais communiqué directement aux enseignants avant....qui continuaient à s'interroger. Ainsi, des petites et moyennes sections de maternelle étaient accueillies dans certaines écoles dès le 12 mai dont Lailly en Val !!**
9. **Concernant la communication aux familles** : ni le 7, ni le 14 mai, il n'était capable de dire ce qu'allait impacter son premier courrier, ni ce qu'allait contenir le prochain et à quelle date les parents devront se prononcer car des courriers partaient déjà des écoles à la demande des équipes appuyées par les IEN sur l'organisation future après le 25 mai, le 2 juin...en fonction du nombre et des niveaux accueillis.. **La FSU lui a indiqué que les équipes avaient besoin d'un message à la fois souple pour les parents mais cadrant pour les équipes afin qu'elles puissent s'organiser.**
10. **Et Orléans alors ? sur le volte-face du maire du 14 au 12 ? Et la possibilité des équipes de demander le report avec son appui ?** Lundi 4 mai, la FSU est avertie que le maire d'Orléans envisageait un retour des élèves le 14 puis que le lendemain, 5 mai, il faisait volte face (confirmée par l'IENA eu au téléphone le soir même qui en était restée aussi au 14). Le maire semblait dire qu'il était intervenu auprès de la rectrice pour que les élèves rentrent plutôt le 12 alors que toutes les écoles s'étaient plutôt préparées, à leur petit soulagement, à une rentrée des élèves le 14. De quel droit le maire décide-t-il du fonctionnement et de l'organisation des écoles ? C'est ce que nous avons fait savoir au DASEN le soir même du 5 mai puis le 6 par un courrier et plusieurs appels dont un message vocal restés sans réponse. **Nous avons dû l'interpeler en pleine séance de ce CHSCTD ce jeudi 7 mai pour nous entendre dire « que ce n'était que des pistes envisagées... ».** **Circulez, y a rien à voir, ce sera le 12 mai et d'ailleurs aucune école n'avait fait remonter de difficultés et étaient même prêtes pour le 12.... » comme le maire l'a décidé ! Courage, fuyons !** Un collectif de directeurs qui s'est exprimé avec le même « étonnement » que nous est venu apporter de l'eau à notre moulin dont une école bataillant et obtenant un report au 14 mai.... D'autres écoles d'Orléans ont manifesté leur colère par divers biais et n'ont pas manqué de le faire savoir aux vrais responsables : ceux de l'Education nationale qui n'ont pas eu le courage d'aller à l'encontre du maire d'Orléans à qui il aurait fallu peut être apprendre que la régence était révolue ! **La pression des citoyens, du monde économique sans doute et d'une campagne électorale où, nous le rappelons, le maire sortant était en ballottage très défavorable à l'issue du 1^{er} tour.....**

**Bref pour Mr Ballé : tout va bien dans le meilleur des mondes.
Il va demander aux directions de s'adresser aux familles avec :**
1 des étapes de sondage (lesquelles ? quel contenu ? quelles dates ?)
2 s'organiser au mieux selon les retours....
3. pour une reprise point
Que tout est organisé, la communication est faite et bien faite..... » dont acte !

Le 7 mai le Dr Gruel disait recevoir toutes les minutes un appel de personnels anxieux, posant des questions . La FSU a suggéré et obtenu que soient mis à disposition plusieurs lignes d'écoute suivant les cas. Le rectorat les a mis en place et par département...

Concernant les enseignants de classes maternelles n'ayant pas encore ouvert et sollicités pour être en distanciel pour les autres voire aller en présentiel ailleurs, en élémentaire??, les TRS et les Brigades ? les postes fractionnés ? les RASED.... Trop peu ou pas de réponses précises.. a voir avec les IEN ??